

Une grande découverte du Prof. Luc Montagnier et de l'équipe de chercheurs qui l'entourent...

Depuis quelques années, le Prof. Luc Montagnier, (Prix Nobel pour ses recherches sur le VIH / SIDA) fait de nombreuses conférences de presse au cours desquelles il confirme le bien fondé des découvertes de l'immunologiste Jacques Benveniste, aujourd'hui disparu, à propos de la "mémoire de l'eau". Rappelons que cette découverte de J. Benveniste a fait à l'époque de sa publication, l'objet de nombreuses controverses dans les milieux scientifiques et que ces dernières ont abouti au discrédit du chercheur...

Il va plus loin en expliquant, expériences de laboratoire à l'appui, que les bactéries et les virus émettent une fréquence électromagnétique propre qui en serait la "signature". Il suggère même que certaines maladies dites dégénératives comme la Maladie d'Alzheimer auraient pour origine un facteur bactérien ou viral. Il inclut l'autisme dans ce concept.

Il rejoint en cela les hypothèses émises en 1925 par Georges Lakhovsky⁽¹⁾. Ces hypothèses, rappelons-le, ont fourni les bases scientifiques de l'élaboration en 1976 du système MORA⁽²⁾ par le Docteur Franz Morell et l'Ingénieur Erich Rasche.

Aujourd'hui, étant donné ses avancées scientifiques sur le plan biophysique et la contradiction posthume que le Prof. L. Montagnier apporte aux détracteurs de J. Benveniste, on comprend aisément que la France, sous l'impulsion de certains milieux scientifiques inféodés à des lobbies industriels, l'ait poussé vers la porte de sortie... Il a trouvé en Chine continentale les appuis et les financements pour continuer ses recherches très prometteuses.

En décembre 2010, il publie un article très important concernant la mémoire de l'eau en quelque sorte "informée" par l'ADN⁽³⁾. Nous allons tenter de résumer cette publication tout en la vulgarisant afin de la rendre accessible au plus grand nombre...

L'équipe de L. Montagnier nous explique que des champs électromagnétiques peuvent être induits de façon adéquate dans des solutions aqueuses qui deviennent alors aptes à propager les informations contenues dans l'ADN d'organismes d'origine, vers d'autres organismes ou tout simplement vers de l'eau pure.

Rappelons qu'il s'agit là d'une application des "structures dissipatives" telles qu'elles sont expliquées par I. Prigogine (Prix Nobel pour la découverte des structures dissipatives).

Les premières expériences réalisées dans ce cadre par L. Montagnier et son équipe scientifique du moment remontent aux années 2000. Elles ont été publiées dans la revue scientifique *Life Sciences* en 2009⁽⁴⁾.

Les observations de laboratoire indiquent :

- Les champs électromagnétiques à basses fréquences (de 500 Hz à 3000 Hz) sont détectés dans des dilutions de filtrats de microorganismes (virus, bactéries) ou de plasmas humains infectés par les mêmes agents pathogènes. Les mêmes résultats sont obtenus avec leur ADN isolé.
- Les signaux électromagnétiques ne sont pas en corrélation avec le nombre initial de cellules de bactéries avant filtration. Dans une des expériences, les signaux électromagnétiques étaient semblables à des concentrations d'*Escherichia Coli* variant de 10^9 à 10 . C'est donc un phénomène non linéaire : tout ou rien.

⁽¹⁾Lakhovsky G. "L'origine de la Vie", Ed. Gauthier-Villars, Paris 1925.

⁽²⁾Danze J.M. "Le Système MORA ou le Rationnel en Médecine Energétique", (1^{ère} – 4^{ème} Edition) Ed. Pietteur, Liège (1992 et 2000).

⁽³⁾ Montagnier L., Aissa J., Del Giudice E., Lavalée C., Tedeschi A., Vitiello G. " DNA waves and water " Réf :arXiv : 1012.5166v1 [q-bio.OT] 23 Déc.2010.

⁽⁴⁾ Montagnier L., Aissa J., Montagnier J.L., Ferris S., Lavallée C. "Electromagnetic signals are produced by aqueous nanostructures derived from bacterial DNA sequences", Interdiscip. Sci. Comput., Life Science 1 pp. 81-90 (2009).

- Les signaux électromagnétiques ne sont observés que dans quelques dilutions élevées de filtrats dans l'eau. Par exemple, pour des préparations de dilutions d'*Escherichia coli* de $10^{-9(*)}$ à 10^{-18} .
- En ce qui concernait la bactérie *Mycoplasma pirum* étudiée dans ce cadre, un seul gène isolé (*adhésine*, préalablement clonée et séquencée), pouvait induire les signaux électromagnétiques. Le gène était cloné en deux fragments et chacun des fragments était capable de produire le signal électromagnétique, ce qui suggère qu'une courte séquence d'ADN peut être suffisante pour produire les signaux électromagnétiques. De même, une séquence courte d'ADN de virus *HIV* (104 paires de bases) s'est révélée suffisante pour produire le signal électromagnétique.
- Les signaux électromagnétiques ne sont observés que dans quelques **hautes** dilutions de filtrats dans l'eau. Par exemple pour quelques préparations de dilutions de filtrats d'*Escherichia coli* de 10^{-9} à 10^{-18} .
- Certaines bactéries n'émettent pas de signaux électromagnétiques : c'est le cas des bactéries probiotiques (telles celles présentes naturellement dans l'intestin), comme le *Lactobacillus* et quelques fragments d'ADN d'*Escherichia coli* utilisés habituellement comme vecteurs de clonage.
- Ces recherches ont été étendues à certaines familles de virus. Des signaux électromagnétiques ont été détectés à partir de certains rétrovirus exogènes, tels le *HIV* et le *FelV*, les virus d'hépatites *HBV*, *HCV*, le virus *Influenza A* (en cultures *in vitro*). En général, des signaux électromagnétiques sont émis par des filtrats de suspensions de virus ou d'ADNs extraits. Une question subsiste quant aux virus d'ARN (*HCV*, *Influenza*). L'ARN des particules de virus matures est-il oui ou non une source de signaux électromagnétiques ? Dans le cas du virus *HIV*, les signaux électromagnétiques ne sont pas produits par l'ARN des particules de virus, mais plutôt par l'ADN proviral précurseur présent dans les cellules infectées. Dans le cas des bactéries, les signaux électromagnétiques sont émis par des filtrats plus grossiers (calibre 100 nanomètres) et non par des filtrats plus ténus (calibre 20 nanomètre), ce qui indique que la dimension des structures émettant des signaux électromagnétiques se situe entre 20 et 100 nm. Ce constat justifie l'appellation "nanostructures". Ces recherches suggèrent le fait que **les nanostructures traitées sont constituées d'eau**. Des échantillons d'eau purifiée au maximum des possibilités, mais on ne peut exclure le rôle de traces non décelables d'impuretés. L'émission de signaux électromagnétiques par les nanostructures étudiées résiste au traitement par l'enzyme *RNase*, par l'enzyme *DNase* (alors que celle-ci détruit l'ADN à l'origine des signaux électromagnétiques), par l'enzyme *Protease* (*Proteine-kinase*), par détergent SDS. Cependant, l'émission est sensible à la chaleur (au delà de 70°C) ainsi qu'à la congélation (- 80°C). Cette sensibilité est moins perceptible lorsqu'on travaille avec des séquences courtes d'ADN. Les conditions techniques requises pour l'induction de signaux électromagnétiques sont les suivants :
 - Filtration 450 / 100 nm pour l'ADN de bactéries, 450 / 20 nm pour l'ADN de virus,
 - Dilutions élevées dans de l'eau pure,
 - Agitation mécanique (création de vortex) entre chaque dilution,
 - Excitation par un champ électromagnétique ambiant à extrêmement basse fréquence, commençant à 7 Hz. L'excitation n'est pas induite lorsque le système est blindé par un boîtier en mu-métal. La stimulation par le champ électromagnétique ambiant à extrêmement basse

(*) La concentration 10^{-9} correspond à 1 milliardième et la concentration 10^{-18} correspond à 1/1.000.000.000.000.000.000.

fréquence est essentielle. Les champs ambiants sont produits, soit par des sources naturelles (résonances Schumann qui commencent à 7,8 Hz), soit par des sources artificielles (solénoïde entourant les échantillons)

Au cours d'autres expériences citées en référence de l'article, l'équipe du Prof. L. Montagnier a montré qu'un fragment d'ADN de virus HIV comprenant 104 paires de bases est capable de transmettre à un échantillon d'eau pure, la mémoire de signaux émis par ce fragment d'ADN.

Dans une première étape, on a réalisé des dilutions du fragment d'ADN, pour lesquelles on a vérifié que sous excitation par un champ magnétique ambiant, elles émettaient bien des signaux électromagnétiques.

Ensuite, un tube contenant une de ces dilutions de virus HIV (concentration 10^{-6} par exemple^(*)) a été placé dans un conteneur blindé en mu-métal. A côté du tube contenant la dilution 10^{-6} de ce fragment d'ADN de virus HIV, on a placé un tube contenant de l'eau pure. L'eau contenue dans chacun des tubes a été filtrée avec des filtres calibrés à 450 nm puis à 20 nm, puis elle a été diluée de 10^{-2} à 10^{-15} . Un solénoïde (bobine) en fil de cuivre entourant les tubes était placé dans le conteneur. On y faisait passer un courant électrique alternatif à faible intensité à la fréquence de 7 Hz, produit par un oscillateur externe au conteneur (générateur).

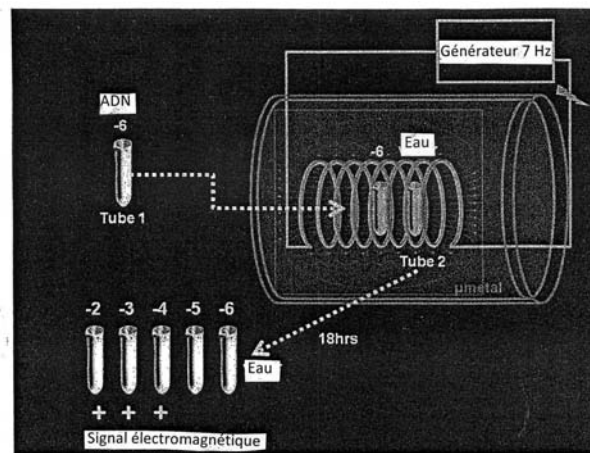


Schéma du système mis au point et permettant la transmission de signaux électromagnétiques de l'ADN à de l'eau pure.

Le champ magnétique ainsi produit était maintenu pendant 18 heures à température de la pièce.

Les signaux électromagnétiques ont alors été enregistrés pour chaque tube et on a pu constater que le tube d'eau pure émettait le signal électromagnétique correspondant à la dilution présente dans l'autre tube contenant le fragment d'ADN original.

Cette expérience démontre que, sous une excitation d'un champ de 7 Hz, il y a eu transmission d'oscillations de nanostructures provenant du fragment d'ADN vers l'eau qui a mémorisé ces oscillations et les a réémises à son tour.

D'autres tests ont mis en évidence les facteurs susceptibles d'inhiber ces émissions de champs électromagnétiques par l'eau pure :

- Une durée d'exposition des deux tubes inférieure à 16 heures – 18 heures,
- L'absence de solénoïde,
- L'absence de générateur de fréquence (appareil éteint),
- Une fréquence d'excitation inférieure à 7 Hz,
- L'absence d'ADN dans le premier tube.

^(*) La concentration 10^{-6} correspond à 1 millionième

La synthèse de l'ADN induite par l'eau "informée"

L'expérience cruciale qui a suivi laisse parfois et est tout simplement extraordinaire !

Le but de l'expérience suivante a consisté à voir si les nanostructures induites dans l'eau pure étaient capables de synthétiser le fragment d'ADN ayant servi à créer les nanostructures par induction, sans contact direct.

L. Montagnier et son équipe ont donc mis dans le tube d'eau pure ayant préalablement subi l'exposition aux champs électromagnétiques, tous les ingrédients nécessaires à la synthèse du fragment d'ADN par réaction en chaîne de la polymérase (nucléotides, initiateurs, polymérase). L'amplification a été réalisée sous des conditions classiques (35 cycles).

L'ADN ainsi obtenu a été soumis aux analyses. Il avait les mêmes dimensions que l'échantillon original et la séquence était identique ou proche de l'identique de celle de l'échantillon original (dans le pire des cas, 98 % de l'identique).

L'ensemble de ces expériences conforte l'hypothèse consistant à dire que les nanostructures de l'eau "informée" et leurs résonances électromagnétiques sont capables de perpétuer fidèlement l'information liée à un ADN à l'eau d'un organisme.

Ces expériences ont été menées avec le même succès en utilisant l'ADN de *Borrelia burgdorferi* (agent de la maladie de Lyme) et de *Mycoplasma pirum*.

Nous renvoyons le lecteur à la publication originale pour d'autres précisions techniques.

Note du traducteur :

Tout ceci montre que les molécules d'eau ont des liaisons induites pas des champs électromagnétiques rayonnant à longue distance et dépendant du temps. D'autres expériences dans le passé, aujourd'hui oubliées, l'ont laissé prévoir. Citons à ce point de vue les travaux du Prof. Giorgio Piccardi (Université de Firenze)⁽⁵⁾, de Mme Carmen Capel-Boute (Université de Bruxelles)^(6,7), de l'équipe de l'Université de Milan avec Ansaloni A., Ciccolo E. et Vecchi P.⁽⁸⁾. Ces travaux antérieurs portaient sur des vitesses de réactions chimiques **minérales** modifiées par des facteurs d'ambiance électromagnétiques ou présumés tels.

La mise en évidence de ces propriétés de l'ADN, liées à l'eau laisse supposer :

- que les processus biochimiques ne seraient que conséquences de l'effet de champs électromagnétiques endogènes ou exogènes agissant sur les systèmes vivants via l'eau.
- que les dynamisations homéopathiques auraient bien une existence physiquement démontrable, par des méthodes adéquates. Le prof. L. Montagnier lui même déclare :

⁽⁵⁾ Piccardi G. "On the structure of water and the influx of low frequency electromagnetic fields" La Ricerca Scientifica, 29 : 1952 (1959).

⁽⁶⁾ Capel-Boute C. "Water as receptor of environmental information", International Journal of Biometeorology, suppl. 2 to vol. 29, pp 71-88 (1985).

⁽⁷⁾ Capel-Boute C. "L'eau comme récepteur d'information sur l'environnement – Un défi au postulat de la reproductibilité dans la recherche expérimentale : l'apport de G. Piccardi", Sciences du Vivant, Ed. Arys-Paris, Vol. 1, pp.119-150 (1991).

⁽⁸⁾ Ansaloni A., Ciccolo E., Vecchi P. "Indagine sulle acque condotta mediante il test all'oro colloidale" Rassegna Chimica, Ottobre 1990.

« Je ne peux pas dire que l'homéopathie est vraie en tous points. Ce que je peux dire, par contre, c'est que les hautes dilutions, c'est véritable. Des hautes dilutions de quelque chose, ce n'est pas rien. Ce sont des structures qui miment les molécules originelles. Nous observons qu'avec l'ADN, nous ne pouvons pas travailler aux doses extrêmement élevées qui sont utilisées dans l'homéopathie; on ne peut pas aller plus loin que 10^{-18} , sinon nous perdons le signal. Mais, même à 10^{-18} , vous pouvez calculer qu'il ne reste pas une seule molécule d'ADN. Et pourtant nous détectons un signal. »

- que les effets des produits homéopathiques ne seraient donc pas des *placebos* lorsqu'ils sont correctement préparés, puisqu'ils présentent une activité de type électromagnétique démontrable par des tests particuliers,
- que l'homéopathie ne serait absolument pas une branche de la pharmacie *sensu stricto*, mais qu'elle s'appuierait sur des phénomènes biophysiques. La préparation des dilutions des substances de base devrait donc se faire **non** selon des critères de bonne pratique pharmaceutique, mais selon des critères relevant des **processus physiques** (protections des locaux contre les champs électromagnétiques artificiels, non utilisation d'outillage métallique, protection des produits contre les radiations artificielles...).
- que la querelle visant à dénigrer l'homéopathie par des personnes qui n'y connaissent rien et qui de plus, n'ont rien étudié à son sujet doit cesser ! Les pouvoirs politiques sont suffisamment discrédités par tous leurs errements en matière de toxicologie à plus ou loin long terme des médicaments classiques pour qu'ils s'abstiennent désormais de décisions négatives et chargées d'*a priori* concernant l'homéopathie, décisions dictées par la désinformation promue par certains milieux "scientifiques" liés à l'industrie.
